

Du onze juillet mil neuf cent-six, à deux heures du

Desant Louis, Andrei Charles, maire de la
commune de La Grosse, remplissant les fonctions d'officier
de l'Etat civil ont compare les sieurs Delongui Baptiste

[illegible][illegible]

Prunella

Tellesi
Enfant sans vie

Stef' Boaz D. Volzung; baptisten

Franklin

Nº 28

Du Treize Juillet mil neuf cent-six, à huit heures du matin

ACTE DE DÉCÈS de *Meiffren Jean Baptiste Leonard* veuf en
premières noccs de *Bénigne Magdelaine Suzanne Baptistine*
et père de *Germain Meire Genevieve Mathilde*

décédé le quarant-huit à cinq heures du matin profession de rebatte
du port Agé de vingt-neuf ans, né à La Crotte
département de la Vau domicile à La Garde
fils de feu Jean François Meffroy né à _____ département
d _____ et de feue Alexandrine Sabonetti vingt
née à _____ département d _____

Sur la déclaration à lui faite par Jean-Baptiste Maréchal âgé
de cinquante quatre ans, profession d'ouvrier du port domicilié à La Gerdle
qui a dit être le beau frère d'un défunt et par Georges Pichet
âgé de deux mois ans, profession d'enfant de Jean-Baptiste
domicilié à La Gerdle qui a dit être le cousin germain d'un défunt
Et ont les déclarants, signé
CONSTATE, suivant la loi par moi André Charlier, maire de la
commune de La Gerdle
remplissent les fonctions d'Officier de l'Etat Civil, après m'être assuré du décès, et lecture du
présent acte a été donnée aux déclarants.

Calg

Gravett

Paron L.

Pauline

Chautain